Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260403-DEL402026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Exprimés : 14

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 30 mars 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme Delphine MOREAU.
Secrétaire : M. Rodolphe BIELINSKI

N°2026/040 - Régularisation foncière – Acquisition d'une portion de la parcelle cadastrée ZH 141

La commune a été avisée par le Cabinet Roux Jankowski, géomètres experts à Douarnenez, qu'une portion de la parcelle cadastrée ZH n°141, propriété des Consorts Savina, empiétait sur la voirie communale affectée à la circulation routière.

Souhaitant régulariser les limites de propriété, la Commune a pris contact avec Ildut et Morgane SAVINA, afin de faire correspondre le plan cadastral à la réalité des lieux.
Il leur a donc été proposé de réaliser un transfert de propriété à titre gracieux de l'emprise foncière cadastrée section ZH n°141p.

Ces derniers ont donné leur accord pour céder gracieusement une partie de leur propriété d'une surface d'environ 21 m².
Les frais de géomètre et les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
- **AUTORISE** M. le Maire à acquérir la parcelle ZH n°141p à titre gracieux,
- **DIT** que les frais de notaire et les frais annexes seront à la charge de la commune.



Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU